



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 10/07/2017

Reçu en préfecture le 10/07/2017

Affiché le

10 JUIL. 2017

ID : 056-215601626-20170628-DB20170620B-BF

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 28 Juin 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET AFFAIRES ECONOMIQUES

Etaient présents : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Héléne BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Philippe DONIES, Martine YVON, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Katherine GIANNI à Héléne BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES

Présents : 29

Pouvoirs : 4

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET AFFAIRES ECONOMIQUES

Rapporteur : Antoine GOYER

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-12 du code général qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 février 2016 approuvant le budget primitif de l'exercice 2016;

Vu les délibérations du Conseil municipal en date des 19 mai 2016, 5 octobre 2016 approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice ;

Vu le compte de gestion du budget affaires économiques pour l'exercice 2016 dressé par le comptable ;

Vu l'avis de la commission «Finances, ressources humaines» du vendredi 16 juin 2017 ;

Le Maire étant sorti de la salle du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,


- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget affaires économiques,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux débits et crédits portés aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats suivants du compte administratif 2016 et les restes à réaliser et à recouvrer de la section d'investissement conformément au tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 10/07/2017
 Reçu en préfecture le 10/07/2017
 Affiché le 10 JUIL. 2017
 20170620B-BF

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	307 000,00 €	170 122,96 €	
Recettes	1 130 651,19 €	316 149,61 €	
Résultat de clôture		146 026,65 €	
Résultat reporté		823 651,19 €	
Résultat net de fonctionnement			969 677,84 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	228 938,49 €	114 381,19 €	35 788,45 €
Recettes	911 227,58 €	5 947,00 €	- €
Résultat de clôture		- 108 434,19 €	- 35 788,45 €
Résultat reporté		815 227,58 €	
Résultat de clôture		706 793,39 €	
Résultat net d'investissement			671 004,94 €
avant affectation de l'excédent de fonctionnement			
Résultat global de clôture		1 676 471,23 €	
Résultat net global			1 640 682,78 €

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 12 ABSTENTIONS (Loïc Tonnerre – Dominique Sauray – Michel Roualo – Dominique Daugès - Daniel Le Lorrec – Sylvain Britel – Irène Bellec – Michel Le Mestrallan – Thierry Le Floch – Jean-Guillaume Gourlain – Yolande Allanic – Nolwenn Delalee)

Le registre dûment signé.
 Pour extrait certifié conforme.



 MAIRIE DE PLEGUEZ
 Ronan LOAS,
 Maire